

Sébastien Bonnot – 4^e dan – BEES 1^{er} degré

Voilà maintenant près de quatorze ans que j'enseigne en milieu carcéral, ce qui me donne une certaine expérience de ce milieu méconnu du grand public et aussi intéressant que difficile à comprendre.

La mise en place du karaté n'a pas été chose facile car à mon arrivée l'intervention d'intervenants extérieurs n'était pas encore développée et il y eut des réticences non pas de la part des détenues mais du personnel pénitentiaire, chose que je peux comprendre car le karaté pour les non initiés apparaît parfois comme violent et un moyen d'apprendre aux détenues à se battre.

Le soutien du directeur de la MAF Mr Landais a été très important pour moi car il a permis la mise en place de l'activité mais aussi un dialogue avec les syndicats qui voulaient (à juste titre) avoir des explications sur le déroulement des séances.

Je les ai invités aux cours pour qu'ils voient que le karaté et son enseignement avaient bien changé depuis son arrivée en France. Un des dirigeants syndical a compris mon intervention et je lui expliquais que j'allais dans le sens de l'administration pénitentiaire, car le karaté prône des valeurs positives comme le respect de soi, des autres, la concentration ... mais surtout des règles de conduites que les détenues pourront suivre durant leur incarcération.

Il fut à l'écoute et comprit mon souhait de développer l'activité dans un souci de réinsertion et non de violence.

Plus de quatorze ans après le karaté fait partie intégrante de la prison et ce sont même les surveillantes qui m'envoient des détenues pour qu'elles se défoulent et retrouvent confiance en elles. C'est ce partenariat qui est très important pour moi car c'est le premier pas vers la réinsertion.

De plus depuis 4 ans maintenant grâce à la direction et l'excellent travail des moniteurs de sport nous mettons en place une démonstration qui regroupe différents arts martiaux avec une dominante karaté.

Grâce au soutien de la ligue du Val de Marne qui met à disposition des tatamis et de la Fédération Française de Karaté qui soutient cette action avec la venue de champions, c'est un événement très attendu puisqu'il a lieu dans le gymnase de la MAF devant toute la détention et une partie du personnel de surveillance. Les détenues se préparent durant un mois pour faire une démonstration de qualité ce qui les motive car elles ont un objectif.

Un autre événement très important a été le passage du 1^{er} DAN (ceinture noire) pour la première fois dans une prison. Deux détenues ont passé leur ceinture noire devant une commission des grades qui s'était déplacée spécialement pour elles. Cette commission était constituée d'un 7^{ème} DAN et du président de la Fédération Française de Karaté rendant ce passage exceptionnel. Les détenues ont obtenu avec succès leur grade. Le président souhaite que ces actions perdurent.

Je mets en place des échanges comme la venue de quelques uns de mes élèves pour faire une séance avec les détenues. C'est un moment convivial et très apprécié.

Je fais également venir une fois par an un de mes professeurs, haut gradé, pour qu'elles aient une vision différente de l'enseignement du karaté.

Durant l'année je vois avec elles des vidéos de kumité ou kata pour qu'elles voient des compétitions .Ce sont des moments importants d'échanges pour la cohésion du groupe.

Je fais passer deux fois par an les ceintures donnant un caractère officiel à leur pratique et le moyen de se situer dans leur évolution personnelle.

Toutes ces actions sont un moyen de mieux envisager la sortie vers une vie plus saine et certaines d'entres elles pratiquent à l'extérieur. Ceci est pour moi la meilleure des récompenses. Le Karaté est un moyen de mieux se connaître et de créer des liens avec les autres. Il a plus que tout sa place en milieu carcéral.

S Bonnot